

Compte-rendu du CHS-CT du 26 juin 2012.

Le CHS-CT présentait un ordre du jour en 4 points :

- Approbation du PV du CHSCT du 5 avril 2012
- Présentation de la mise à jour du DUERP de la DDFIP
- Point d'étape budgétaire 2012
- Questions diverses.

Ce CHS était présidé par M. Guillouet.

Approbation du PV du CHSCT du 5 avril 2012

Le PV a été approuvé à l'unanimité.

Présentation de la mise à jour du DUERP de la DDFIP

Catherine Durand a présenté la mise à jour du DUERP, les travaux de mise à jour ont été lancés courant novembre 2011 pour une mise à jour en avril 2012.

Il est à constater que les réponses ont été très longues à venir et rendent difficile la véritable mise en œuvre d'un plan de prévention.

Elle a rappelé que les mises à jour doivent s'effectuer en concertation avec les agents ce qui ne semble pas être fait dans un certain nombre de cas.

605 risques ont été relevés dans 22 familles.

Il y a eu en 2011, un accident sur le lieu de travail et un accident en mission.

Elle a remarqué aussi l'absence depuis bientôt 3 ans du Médecin de Prévention.

Les risques psycho-sociaux (RPS) apparaissent à tous les niveaux de gravité, ils sont la première famille de risques recensés.

Il a été remarqué qu'il n'y a pas de liaison entre le DUERP et le cahier Hygiène et Sécurité, il faut donc rappeler à tous nos collègues **l'importance de compléter le cahier de CHS** afin que les difficultés remontent au service logistique pour ce qui est des problèmes matériels en particulier.

Dans le plan de prévention des risques RPS, il y a cette année encore les formations à la gestion du stress et à la gestion des conflits ainsi que les formations d'initiation à la sophrologie. Il est à remarquer que ces formations ne sont qu'un palliatif aux difficultés rencontrés dans le milieu professionnel et ne résolvent pas les problèmes.

Le comité de suivi du DUERP a remarqué que le métier des **agents d'accueil** était mal reconnu et méritait la mise en place d'un espace de dialogue. La Direction préfère que la demande de cet espace de dialogue soit demandé par les agents. **Nous vous invitons donc à contacter les représentants syndicaux afin que cet espace de dialogue soit mis en place.**

En ce qui concerne les écrans et l'installation dans les services, il est prévu au budget la possibilité de faire intervenir un kiné pour les personnes ayant des problèmes de positionnement à leur poste de travail.

Il a été remarqué que jusqu'à présent les demandes ponctuelles étaient surtout l'expression d'un mal-être lié aux conditions de travail (objectifs, pression, stress....) plutôt que des problèmes matériels.

Mme Chambry a annoncé qu'une opération d'archivage allait être menée dans les SIP et les SIE très rapidement afin de faire disparaître les dossiers au dessus des armoires qui sont source de risques. Pour les autres services cette opération sera effectuée un peu plus tard.

Le problème des odeurs à la cité administrative a disparu sans que l'on ait pu en déterminer les raisons.

Il a été soulevé les difficultés liées au remplissage du DUERP, une nouvelle maquette est en cours de test et devrait être présentée début 2013.

Point d'étape budgétaire 2012

84% du budget a été réalisé fin juin.

- **Formations**

Les stages de gestion du stress et de gestion des conflits ont été ramenés à 2 jours au lieu de trois précédemment compte-tenu du très fort taux d'absentéisme à la deuxième session d'une journée.

Un questionnaire sera envoyé avant le stage afin d'homogénéiser les groupes et de répondre au mieux aux problématiques des participants.

Des formations incendies seront effectuées sur les sites de Pontivy et Ploërmel. Le camion-feu sera présent sur la demi-journée avec la possibilité de former 24 personnes en deux sessions de 1h45. A ce jour, le site de Pontivy ne présente que 12 inscriptions. Il reste donc des places, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de Mme Durand, l'assistante de prévention.

Melle Blot, la secrétaire du CHSCT a remarqué que les formations courtes de ce type présentaient un fort taux d'absentéisme même si cette année ce taux est moins important que d'habitude.

Mme Durand a d'ailleurs fait remarquer qu'un exercice de formation à l'évacuation des collègues handicapés en chaise a été effectué à la cité

administrative et sur les 10 collègues qui se sont inscrits seuls 4 d'entre-eux se sont présentés.

Il semble nécessaire de rappeler que les formations CHSCT sont onéreuses et qu'un absent c'est un collègue qui n'a pas pu participer à la formation faute de place.

Il est aussi important de signaler à vos représentants syndicaux les difficultés que vous pouvez rencontrer dans votre service si votre absence à un stage de formation CHS n'est pas de votre fait. Enfin, lorsque vous recevez la convocation à un stage CHS et que vous ne pouvez pas vous y rendre, il faut absolument répondre à Melle Blot afin qu'éventuellement, elle fasse profiter de votre place vacante à un collègue.

Mme Etienne du service RH a demandé à ce que soient remontées les fiches de présence.

Il a été acté que pour les formations de l'an prochain, un calendrier indicatif sera fourni afin que les personnes puissent se positionner en connaissance de cause.

- **Travaux**

Le local d'archives de la **trésorerie d'Elven** a été transformé en bureau grâce à des travaux en régie qui ont permis de diminuer les coûts.

Les travaux complémentaires de peinture pour la **trésorerie de Questembert** seront effectués là encore en régie.

Les travaux du **CFP d'Auray** seront répartis entre la DDFIP et la Mairie.

Les audits sont terminés à **Lorient Delessert**, tous les devis ont été donnés.

- **Groupe de travail budget CHSCT**

Un groupe de travail se réunira début septembre afin de décider la réaffectation des crédits disponibles et de pouvoir engager les travaux au plus vite avant la fin de l'année.

Questions diverses :

- Le CHSCT a validé la présence de deux cabinets de consultation pour le médecin de prévention à Vannes et Lorient.
- **Une candidature de Médecin de prévention** a été présentée au Secrétariat Général, le dossier est en cours d'instruction. Une réponse est attendue sous peu avec l'espoir qu'elle sera favorable et que nous pourrions avoir enfin un médecin de prévention pour le département.

Votre représentante CGT en CHS-CT : Catherine BOUSSION - Trésorerie Vannes Ménimur